

Frise historique et repères

Du latin parlé aux francophonies contemporaines

Objectif : Situer les grands repères sans confondre date symbolique et changement réel des usages.

Repères essentiels

Période	Ce qu'il faut retenir
Antiquité	Latinisation de la Gaule ; latin parlé variable ; substrat celtique.
Ve-VIIIe s.	Évolutions gallo-romanes et contacts germaniques.
813	Concile de Tours : prédication rendue compréhensible en langue romane rustique ou germanique.
842	Serments de Strasbourg : témoignage écrit roman majeur.
XIe-XIIIe s.	Pluralité des parlers d'oïl et d'oc ; latin savant toujours puissant.
XVe-XVIe s.	Imprimerie, traductions, Renaissance : convergence et enrichissement.
1539	Villers-Cotterêts : renforcement du français dans les actes administratifs et judiciaires concernés.
1549	Du Bellay défend la dignité littéraire et l'enrichissement du français.
1635	Académie française.
1694	Première édition du Dictionnaire de l'Académie française.
1789-XIXe s.	État, école, armée, presse et mobilité accélèrent la diffusion du français commun.
XXe s.	Médias de masse ; affirmation de variétés francophones à l'échelle mondiale.
1992-1994	Article 2 de la Constitution puis loi Toubon.
XXIe s.	Français pluricentrique ; forte dynamique démographique en Afrique ; usages numériques.

Quatre distinctions à ne pas perdre

- Une première trace écrite n'est pas la « naissance » d'une langue.
- Une loi peut modifier le statut d'une langue sans transformer instantanément tous les usages.
- La standardisation rend certains usages communs, mais n'abolit pas la variation.
- L'histoire du français est indissociable du plurilinguisme en France et dans les sociétés francophones.

Application

Choisissez trois dates de la frise. Pour chacune, écrivez : 1) le fait datable ; 2) le processus plus lent auquel il se rattache ; 3) une nuance qui empêche un récit trop simplificateur.

Mes notes